

TEST URINAIRE - TABAGISME PASSIF THC

Par LouisGn Postée le 31/05/2020 22:50

Bonsoir, Avant-hier soir j'ai été en présence d'une personne fumant du cannabis, je suis moi-même non-fumeur et donc victime de tabagisme passif... Mardi je doit effectuer une visite médicale dans le cadre de mon travail et cette visite contient un test urinaire... Donc ma question est la suivante : Étant victime de tabagisme passif d'une personne fumant du cannabis, cela va-t-il se voir dans des restes urinaires environ 5 jours après l'exposition ? Merci de votre réponse, Cordialement.

Mise en ligne le 02/06/2020

Bonjour

Nous comprenons votre inquiétude et vous pouvez vous rassurer: l'inhalation passive de cannabis n'entraîne que très rarement des résultats positifs aux tests de dépistage. Même dans le cas où vous auriez fumé passivement du cannabis dans un endroit clos, ce qui augmente le risque d'absorption de THC et donc le risque d'apparaître positif au dépistage, le THC ne reste présent dans les urines que 3 à 5 jours chez des usagers occasionnels. Les chances pour que le dépistage soit positif sont extrêmement faibles. Vous pouvez donc passer votre bilan de santé, sereinement.

Au cas où le test serait malgré tout positif, cela paraît quasiment impossible comme écrit plus haut, mais si cela devait arriver, vous pouvez expliquer votre situation au médecin et vous êtes légalement en droit de demander un contre-test. Le test de contrôle sera effectué sur le même échantillon, mais avec une autre méthode. Cela devrait vous disculper de tout soupçon de consommation.

Cordialement
